

Moins de prix, moins de compensations, moins de production...

Ce ne sont pas des retouches à Agenda 2000, comme il lui avait été demandé, mais une réorientation radicale de la PAC qu'envisage la Commission européenne. Et elle n'hésite devant aucun argument pour vanter ses propositions. La mobilisation des céréaliers français, les plus touchés par cette vision délétère de l'agriculture et de l'Europe, doit être à l'avenant.

■ Moins de prix, moins de compensations, moins de production... Ainsi se présente, pour les céréales, la réponse de la Commission européenne aux différentes formes de dumping - financier aux Etats-Unis, social et environnemental en Ukraine et en Russie - pratiquées par la concurrence.

Moins de prix, non seulement avec une nouvelle diminution du prix d'intervention, mais aussi avec une suppression non compensée des majorations mensuelles et les perturbations qui en résulteraient sur les marchés.

Moins de compensations du fait d'une modulation qui, par paliers annuels successifs, devrait s'élever à 20%, et du fait d'une amputation des aides spécifiques blé dur.

Moins de production, via une obligation de jachère non cultivée sur 10 ans (les cultures à des fins non alimentaires devraient être pratiquées hors jachère) et une éco-conditionnalité des compensations.

UN LEITMOTIF INJURIEUX ET DÉMAGOGIQUE

Aussi lamentables que ces propositions s'avèrent les arguments développés par la Commission pour les appuyer.

Le leitmotiv selon lequel la PAC devrait être désormais guidée par les attentes de la société et des consommateurs européens est injurieux et démagogique. Comme si les agriculteurs étaient restés insensibles aux considérations de qualité, de santé, de protection de l'environnement ! Comme s'il n'était attaché d'autres enjeux - économiques, géopolitiques - à l'évolution de la PAC !

Démagogique également l'affirmation de M. Fischler prétendant que les compensations poussent à la surproduction. Comment peut-il oublier qu'elles sont versées sur des références de rendement du passé ?

Dérisoire la satisfaction du Commissaire Lamy, qui s'estime en position de mieux négocier à

l'OMC en ayant une PAC réorientée dans ses bagages. Ne dispose-t-il pas déjà actuellement de suffisamment d'arguments pour défendre la PAC et dénoncer le système américain dans les négociations en cours ?

Affligeants, enfin, pour s'en tenir à ces quelques exemples, les propos du même M. Lamy, expliquant dans le journal *Le Monde* du 11 juillet que les propositions de la Commission "protège(nt) les exploitations de deux personnes et moins de la réduction des aides directes" !

En réalité, la Commission se range aux vues de ces Etats européens aux yeux desquels la production agricole est secondaire, voire néfaste. Avec eux, elle veut faire croire qu'il y aura assez d'activités de rechange pour animer les campagnes, les aides au développement rural suffisant à compléter une production extensive (donc à faible revenu/ha hectare et, conséquemment, à faible taux d'emploi/ha ...) pour entretenir l'espace rural.

Cette position est intenable. Elle n'est que masque à l'incohérence et au manque de solidarité des Etats européens. Incohérence il y a à demander à l'Europe d'entreprendre plus, par exemple en

s'élargissant, et à lui refuser les moyens nécessaires pour le faire. Manque de solidarité il y a à vouloir alors trouver ces moyens en ponctionnant le FEOGA, sans égard pour le fait qu'il existe une agriculture performante dans quelques pays ou régions de l'U.E.

LA CÉRÉALICULTURE FRANÇAISE PARTICULIÈREMENT CIBLÉE

Les exploitations céréalières françaises sont de fait particulièrement visées. Leur taille et leurs rendements étant supérieurs aux moyennes européennes, elles ne font guère partie des 75% d'exploitations européennes qui perçoivent moins de 5000 € de compensations et échapperaient à la modulation. Quant aux retombées de cette modulation sous forme d'aides renforcées au développement rural, le langage de la Commission est clair : la modulation devrait permettre un transfert de fonds des pays à productions intensives vers les pays les plus extensifs et les plus pauvres. Enfin, la France étant déjà le pays le plus assujéti à jachère dans l'UE, en raison à la fois de ses surfaces et du faible nombre de "petits producteurs",

elle est bien sûr la plus concernée par l'obligation de jachère permanente non cultivée.

Ainsi, la vision française de l'agriculture - celle d'une agriculture économique, dont les performances génèrent activités et présence internationale en même temps qu'équilibre du territoire - se trouve particulièrement remise en cause par la Commission. Il n'est pas en effet de secteur agro-alimentaire et agro-industriel solide sans une agriculture solide. Ni de répartition harmonieuse des productions quand une production de base comme les céréales se trouve gravement déséquilibrée.

Au-delà de la vision française de l'agriculture, c'est même la vision originelle de l'Europe qui est en cause, celle d'un ensemble de pays solidaires pour faire valoir au maximum les atouts de chacun au profit de l'Union.

Les autorités françaises doivent combattre comme il se doit cette déliquescence. Et pour les aider, les céréaliers doivent se mobiliser. Il leur faut sensibiliser un maximum d'élus à ce qui sous-tend les propositions de la Commission.

**Article réalisé par l'AGPB
Céréaliers de France**